



INSTITUT LIBÉRAL

Au service de la liberté

Les fondements du libéralisme économique

PAUL-JACQUES LEHMANN

RAPPORT. L'approche des premiers libéraux francophones peut compléter utilement les nouvelles méthodes.

À un moment où le libéralisme économique fait l'objet de vifs débats à la fois sur sa définition et sur son efficacité dans une partie de l'opinion, il est intéressant de revenir à ses origines francophones du XVIIIe et, surtout, du XIXe siècles, qui restent souvent encore peu ou mal connus. Les premiers penseurs libéraux s'efforcent de montrer l'incapacité des théories passées, le mercantilisme et la physiocratie, et nouvelles, le socialisme, à répondre aux dysfonctionnements nés des transformations économiques.

Les économistes libéraux de l'époque sont, certes, très divers à bien des égards: de par leur provenance, leurs convictions philosophiques et religieuses, leur formation, le ou les métiers qu'ils ont exercé(s) pour ceux pour lesquels l'activité principale n'est pas ou n'a pas toujours été l'étude de l'économie, leur conviction et engagement politiques s'ils se sont engagés dans la vie publique, les disciples qu'ils ont laissés, la nature de leurs apports, leur intransigeance vis-à-vis du libéralisme.

Mais au-delà des figures importantes du libéralisme économique français ou francophone, ce qui est plus intéressant est de connaître leurs idées. Au-delà de sensibilités et, donc, d'approches différentes de ses auteurs, il n'y a aucune uniformisation de la pensée libérale dans la mesure où ce mouvement s'étend sur près de deux siècles et évolue en fonction des bouleversements politiques et des mutations économiques. Il est cependant possible de trouver des points communs sur les grands principes défendus par l'ensemble de ces penseurs, à partir de deux idées complémentaires: d'une part la mise en évidence par l'économie politique des quatre conditions pour qu'un pays soit capable d'assurer son développement (répondre à l'intérêt individuel, encourager la responsabilité de l'individu, assurer la liberté dans tous les domaines, protéger la propriété privée), d'autre part l'impossibilité pour l'État de respecter ces quatre conditions et, donc, la nécessité de limiter ses interventions.

Lire le rapport:

[Les fondements du libéralisme économique](#)

(13 pages, PDF)

Mars 2018

